

## UN DEUXIÈME GOUVERNEMENT ET TOUJOURS AUCUN SIGNE EN DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE !

Le 30 mai dernier, lors de la rencontre bilatérale entre le ministre de l'Action et des Comptes publics (MACP) et la Fédération Autonome, notre première intervention portait sur la « création d'un secrétariat d'État à la Fonction publique chargé du développement des services publics et de renforcer le statut des quelques 5,4 millions d'agent.e.s public.que.s ».\*

Dans son courrier du 14 juin\*, Monsieur Darmanin nous écrivait en ces termes : « Ces premières réunions bilatérales m'ont permis d'entendre les sujets majeurs sur lesquels vous souhaitez attirer mon attention, ainsi que les points de vigilance et les interrogations qui sont les vôtres en ce début de mandature » !

Manifestement et à ce stade, bien que nous ayons été entendus par M. Darmanin, aucune traduction concrète dans la composition du deuxième gouvernement de M. Philippe ne nous permet pas de mesurer le degré d'écoute en matière de dialogue social dont souhaite faire preuve le gouvernement !

Dans ce même courrier, le ministre de l'Action et des Comptes publics nous informait de sa volonté de poursuivre les rencontres bilatérales d'ici à la mi-juillet tout en précisant qu'une réunion du Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) se tiendra avant le 14 juillet.

Parallèlement, Monsieur Darmanin participera à la prochaine séance du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT) le 5 juillet.

La Fédération Autonome rappellera à ces occasions son attachement à la création, a minima, d'un secrétariat d'État en charge de la Fonction publique et reviendra sur l'ensemble des points abordés lors de la bilatérale du 30 mai :

- ♦ Poursuite du dispositif « PPCR »
- ♦ Abrogation du jour de carence dans le secteur privé
- ♦ Généralisation de la protection sociale complémentaire (Santé et Prévoyance) avec participation obligatoire des employeurs publics
- ♦ Prise en compte des facteurs de pénibilité

- ♦ Analyse de manière objective de la plus-value que représente aujourd'hui la gestion des carrières au sein de la Fonction publique
- ♦ Intégration dans le fonctionnement du Conseil commun de la Fonction publique (CCFP) de la possibilité de se saisir de dossiers s'inscrivant dans une démarche prospective, à l'image des auto-saisines mises en place au sein du Conseil supérieur de la Fonction publique territoriale (CSFPT)
- ♦ Enfin, engagement d'une procédure innovante d'évaluation des richesses engendrées par le service public, afin de sortir du dogme réducteur qui consiste à regarder la Fonction publique exclusivement sous le prisme de son coût.

Autonome, Progressiste, Solidaire, à la **FA** un autre syndicalisme est possible !

Contact Presse : Bruno Collignon 06.51.88.09.65

\* Communiqué de presse du 30 mai et lettre de M. Darmanin en ligne sur notre site